

Toulouse, le 19/02/2014  
DCT/DA/Geipan

## **COMPTE RENDU D'ENQUÊTE**

**DE REMIREMONT (88) vers DINOZE (88) 06.07.2007**

### **CAS D'OBSERVATION**

#### **1 – CONTEXTE**

Suite à une observation effectuée entre Remiremont (88) et Dinozé (88) le 06/07/2007, un des témoins (T1 dans ce compte-rendu d'enquête) a tenté, à l'époque, de déposer en gendarmeries mais a été orienté sur le Commissariat d'Epinal pour une main courante. Il a renoncé pour une question de gestion du temps. Il a pris des notes de son observation le jour même pour en garder une trace précise. Suite à une émission de télévision (D8), T1 a appris l'existence du GEIPAN. Il a téléphoné afin de savoir s'il pouvait témoigner à propos d'une observation datant de 5 ans et sur réponse positive, a envoyé un courrier électronique avec ses notes. Il a également complété le formulaire GEIPAN le 09/07/2012. Une pré-enquête a été effectuée dont la conclusion suggérait une étude approfondie du cas. Celui-ci étant déjà relativement ancien, le GEIPAN n'a missionné un enquêteur qu'en 2014.

#### **2- DESCRIPTION DU CAS**

Le 6 juillet 2007 aux environs d'1 heure du matin, roulant dans la direction d'Epinal en revenant d'une journée passée chez des relations personnelles en Alsace et dans les Vosges, T1 observe un PAN sur sa droite à la sortie de Remiremont (88).

Il estime le PAN au-dessus de la Moselle, rivière proche de la route à cet endroit. Dans un premier temps T1 tente de rationaliser, éteint ses phares pour se mettre en veilleuses s'interrogeant sur la nature de ce qu'il voyait et voulant vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un reflet sur une brume éventuelle bien que sa visibilité générale soit bonne.

Cela reste sans effet sur l'aspect du PAN.

Il réveille alors son épouse (T2 dans ce compte-rendu) qui s'était endormie à la place du passager avant. Il lui demande ce qu'elle voit à sa droite. Instantanément, elle répond « une soucoupe volante ! ». Selon leurs témoignages, le PAN les accompagnera jusqu'à leur domicile à Dinozé (88), sans changer d'aspect.

Auparavant, dans la boucle de la E23 vers la D57 au niveau d'Arches, T1 indique que le PAN qui poursuivait sa trajectoire comme si le véhicule allait continuer sur la E23, revient vers la voiture, passe au-dessus puis se repositionne à droite du véhicule pour le suivre à nouveau sur la D 157, leur causant une légitime inquiétude. (Voir Annexe 1 « Reconstitution du trajet »).

Pour T2 cette manœuvre du PAN ne s'est pas effectuée au niveau du pont mais tout de suite après, sur la D 157.

Profitant d'un petit parking sur la D 157, T1 ralentit et demande à son épouse de prendre des photos avec l'appareil qui se trouve sous le siège. T2 ne connaissant pas cet appareil et dans l'émotion, le met en route mais, au lieu de photographier, fait une petite vidéo. De mémoire, elle pense avoir photographié ou plutôt filmé, par la vitre latérale droite (durée <15 secondes). (Voir le document vidéo du témoin).

T2 constate que le PAN s'est arrêté de les accompagner au moment où ils empruntent une petite route qui mène au quartier où se situe leur domicile.

Durant le trajet, dès que la conduite et le relief le permettaient, T1 observera toujours le PAN au travers de son pare brise vers le bord haut droit. Idem pour T2 + par la vitre latérale droite.

Pour T1, le PAN était plus long que son véhicule et il n'en voyait que la partie « avant » légèrement inclinée vers le bas. (Voir croquis en annexe 1 "dessin complémentaire réalisé par T1 lors de l'enquête".)

La durée totale du trajet est d'environ 20/25 minutes.

Arrivés à leur domicile, ils montent à l'étage et continuent d'observer le PAN entre 5 à 10 minutes par une fenêtre.

C'est dans cette phase finale de l'observation que plus aucun détail n'est visible, seule une forme lumineuse restera observable diminuant jusqu'à disparaître, soit par effet d'éloignement, soit cachée par les nuages.

### **3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE**

**Conditions astronomiques : Voir dans l'Annexe 1 : conditions astronomiques (Stellarium)**

**Conditions météorologiques : Voir dans l'Annexe 1 : Météo : le relevé Meteociel)**

**Recherches d'informations locales :**

Après réception du dossier transmis par le GEIPAN, des recherches sont effectuées sur Internet dans l'éventualité où un ou d'autres témoignages y figureraient pouvant correspondre tant dans la description que dans un laps de temps concordant : Néant

L'enquêteur a fait des recherches auprès de diverses personnes en donnant un lieu et une époque étendus, auprès de divers groupes ufologiques, géographiquement proches du secteur de l'observation et disposant de bases de données et/ou d'un système d'enregistrement de témoignages : Néant.

Premières recherches d'articles de presse à la bibliothèque d'Epinal puis aux Archives Départementales : Néant.

### **Reconstitution avec le témoin T1**

Reconstitution du trajet avec T1 samedi 10 janvier 2015 (Annexe 1 : plan global du trajet).

Contact avec le correspondant de presse local de Plombières les Bains qui a relaté, dans un article de 2015, qu'un couple en région de Bruyères avait été témoin d'un PAN. T1 ayant indiqué que cette observation était concomitante à la sienne et celle de son épouse. Le correspondant de presse ne disposait pas des coordonnées des personnes concernées et pensait qu'il pouvait s'agir d'une observation différente.

Trajet à nouveau effectué par l'enquêteur et l'adjointe à l'enquête (de jour) soit le 11 janvier 2015.

Poursuite des recherches d'articles de presse (le 12 janvier 2015) : néant

Prise de rendez-vous le 30 janvier 2015 pour entretien avec T2 le 01 février 2015 à 11h.

### **Une hypothèse à étudier**

La description du PAN pouvant faire penser à un sky-tracer multi faisceaux, des recherches sont entreprises concernant l'utilisation de celui de la discothèque de Saint-Nabord même si celui-ci ne peut expliquer l'observation globale du fait de sa direction et de son champ de balayage.

La discothèque a subi un incendie en 2012, elle est fermée depuis. Les coordonnées d'un des exploitants de l'époque de l'incendie ayant été retrouvées par l'enquêteur, un message est laissé sur son répondeur resté sans suite. Lors de cette recherche, il avait été noté que cet exploitant était également l'actuel exploitant d'une discothèque à Epinal.

Appel à la Mairie de Saint Nabord pour savoir si le sky-tracer fonctionnait dans les nuits du jeudi au vendredi. L'interlocuteur, Monsieur J..... répond par l'affirmative mais précise que c'est de mémoire et par déductions, relativisant sa réponse avec honnêteté. Il indique également qu'il est possible que l'exploitant que l'enquêteur a retrouvé ne soit pas celui de l'époque de l'observation. Il propose de rechercher les personnes concernées et dont il connaît le nom et de leur laisser les coordonnées de l'enquêteur afin qu'ils prennent contact. (Pas de nouvelles à la date de finalisation du présent compte-rendu soit le 18 février 2015.)

Une première reconstitution de l'aspect du sky-tracer de la discothèque de Saint-Nabord et particulièrement de la zone de son balayage est effectuée. Elle est issue de différents témoignages mais sans la certitude absolue que le sky-tracer était en fonction au moment de l'observation. Cette reconstitution confirme que, même s'il y avait pu avoir une méprise au départ de l'observation, cette méprise ne pouvait expliquer la totalité de l'observation. En effet à Eloyes le phénomène se serait trouvé derrière eux et non plus devant.

### **Entretien avec le témoin T2**

Entretien avec T2 montrant quelques réserves ou différences avec le récit de T1.

- T2 émet une réserve sur l'endroit de départ de l'observation sans pouvoir être formelle puisqu'elle dormait,
- Puis sur le fait qu'initialement le suivi par le PAN pouvait n'être qu'une impression causée par quelque chose de lointain,
- Sur l'endroit précis où le PAN a survolé la voiture (bien que cet endroit soit très proche de celui indiqué par T1)

- T2 ne décrit pas d'hélices (ou pales) mais note la présence de « boules » autour de la forme générale du PAN et que ces « boules » pouvaient par moments envoyer des faisceaux lumineux.

Le reste de la description est conforme à celle de T1 et notamment dans le fait que le tout était « cotonneux » « blanc led ou blanc bleuté.

Citation de T2 : « **une forme ovale donc ... et en dessous j'ai eu l'impression qu'il y avait des choses rondes qui envoyaient également des faisceaux lumineux.** »

## Recherches diverses

Finalisation des recherches d'articles de presse. Aucun fait n'a été relevé pouvant expliquer en tout ou partie l'observation. Les recherches ont été effectuées sur une période de 15 jours (7 avant, le jour même, 7 après) :

- Recherches faits divers (incendies, pyrotechnies, recherches avec hélicoptère, programme de manifestations, manœuvres militaires ...) : néant
- Recherches sur trafic ou incident au niveau de la ligne ferroviaire : Néant
- Recherches d'incident sur la ligne haute tension : Néant
- Recherches d'autres signalements de PAN (ou OVNI) : Néant

## Reconstitution de l'observation dans des conditions similaires

Samedi 14 février 2015, le temps présente des similarités avec celui décrit par les témoins et les archives météorologiques (quelques gouttes, nuages, plafond bas pas de brouillard). L'enquêteur et son adjointe, décident d'emprunter une nouvelle fois la même route que les témoins. Il est ~ 23 heures.

L'enquêteur, assis à la place avant du passager, remarque peu après Saint-Nabord, une tache lumineuse blanche dans les nuages, sur sa droite. Il en fait part à son adjointe qui ralentit sa vitesse pour observer ladite tache qui se trouve dans son axe de vision en haut à droite. Cette tache semble être d'une origine lointaine mais ne peut être la lune, l'azimut global nord de la tache n'étant pas compatible. (La visibilité de la lune n'avait pas été recherchée avant le trajet).

L'observation est discontinuée du fait de certains éléments du paysage (arbres, route en creux notamment). L'hypothèse de l'image produite par un sky-tracer mono faisceau est évoquée et demande à être confirmée. Des recherches ayant été précédemment effectuées sur les établissements du secteur pouvant disposer d'une telle installation et l'établissement le plus proche connu par l'enquêteur et son adjointe si situant à Epinal, ils doutent initialement que, s'il s'agit d'un sky-tracer, celui-ci provienne de cette discothèque spinalienne du fait de la distance et aussi par manque de repères (nuit, sinuosité de la route).

L'attention de l'enquêteur ne se porte toutefois plus uniquement sur la tache blanche visible au niveau des nuages mais sur la recherche d'un hypothétique faisceau.

Celui-ci apparaît effectivement par moments, mais est assez peu visible dans un premier temps. L'enquêteur disposant d'un appareil photo assez performant, il prend des clichés mais la visualisation sur l'écran de l'appareil photo ne donne aucun résultat.

Arrivés à la boucle de sortie de la E23 pour reprendre la D157, l'enquêteur voit la tache blanche se déplacer de sa droite vers sa gauche. L'adjointe faisant attention à sa conduite dans cette boucle verra également ce déplacement mais quelques secondes après, sur la D157.

Idem les témoignages de T1 et T2 pour cette phase de leur observation.

Un arrêt s'effectue sur le même petit parking sur lequel T1 avait ralenti. Le faisceau s'il est mieux visible est néanmoins caché en partie par les arbres (sans feuilles toutefois lors de cette reconstitution alors qu'au moment de l'observation il y avait de la végétation), en revanche, l'image produite par le sky-tracer est plus nette et présente un aspect blanc bleuté.

L'enquêteur et son adjointe ne sont pas encore convaincus que ce sky-tracer peut être la cause de l'observation en raison de la description du PAN par T1 et T2 et de la tache unique qu'ils observent dans le ciel.

Ils décident de se rendre à l'origine du faisceau en s'orientant sur sa base. Ils parviennent à la discothèque spinalienne évoquée lors de leur conversation dans le véhicule.

En conséquence, l'image observée par eux sur les nuages depuis la E23 entre Saint-Nabord et Eloyes était bien produite par le sky-tracer de cette discothèque. Toutefois, la tache sur les nuages ne correspond pas à la description du PAN par T1 et T2.

L'enquêteur et son adjointe décident de rentrer dans la discothèque en espérant rencontrer l'exploitant. Celui se trouve à l'entrée avec un membre de la sécurité. L'adjointe de l'enquêteur qui avait laissé un message sur son répondeur, se présente, présente l'enquêteur et lui rappelle son message. L'exploitant confirme avoir bien écouté le message mais ne pas avoir donné suite, il répond ensuite aux questions fort aimablement.

Il était bien exploitant de la discothèque de Saint-Nabord en 2007 mais celle-ci ne disposait pas encore d'un sky-tracer multifaisceaux. En revanche, la discothèque d'Epinal disposait bien d'un sky-tracer multifaisceaux qui a été remplacé par celui actuel mono faisceau.

Il n'est pas étonné de la visibilité d'un sky-tracer qui est souvent donnée par les fournisseurs de l'ordre de ~20 kilomètres. Lui-même habitant dans une commune située sur la D157 à peu près à mi-chemin entre Saint Nabord et Epinal, voyait et voit encore le sky tracer de son propre établissement.

Il indique que le sky-tracer multi faisceaux étant tombé en panne a été détruit, la notice technique n'est plus en sa possession. Il n'a plus la date en tête mais le changement s'est forcément produit après 2009 car il a repère temporel précis lié à son activité d'exploitant. (Confirmé par l'agent de sécurité présent).

Par ailleurs, il confirme que ce sky-tracer multi faisceaux était en fonction avant 2002. D'autres personnes en témoignent.

Il indique également que le sky-tracer est en fonction dans les nuits du jeudi au vendredi, du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. (Rappel l'observation a eu lieu dans une nuit de jeudi à vendredi).

Outre l'angle horizontal de balayage de l'image projetée, le sky-tracer multi faisceaux proposait aussi un mouvement de rotation alternée de l'image (horaire et anti horaire), composée de plusieurs ronds formant un ovale ou un cercle en fonction de l'endroit d'où elle était observée.

Enfin l'outil altimétrique de Géoportail permet en calculant la tangente de montrer qu'un angle inférieur à  $1,5^\circ$  permet de passer aisément le relief jusqu'au point géographique initial de l'observation. L'inclinaison du faisceau actuel est nettement supérieure à  $1,5^\circ$ .

#### **Autres données recherchées :**

Appareil photo du témoin : Kodak CX 7310 .

GPS visible sur quelques images de la vidéo : Pas de référence, le témoin n'a plus ce GPS en sa possession et ne se souvient plus de la marque.

NB. Pour respecter les demandes de discrétion des témoins et de divers intervenants, ce compte-rendu ne comprend pas certains noms ou données notamment de certains lieux précis. Ceux-ci sont néanmoins en possession du GEIPAN.

#### **Etude de la vidéo. (Voir annexe 1 : analyse succincte de la vidéo)**

### 3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

Cette liste fait référence à des questions précises du questionnaire (v3.4). Les réponses apportées ici peuvent être différentes du questionnaire ces données ayant été validées par l'enquêteur

TEMOIN N° 1 (T1) Données recueillies pendant la reconstitution du trajet et au domicile.

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	Début : Sortie Remiremont (88) Fin : Dinozé (88)
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	Bretelle de sortie N66 rejoignant la N57 puis la D157 puis à Dinozé
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Conduisait
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Saint-Nabord : lat 48.046 N Long 6.58 E Arches : lat 48.1167N Long 6.5333 E Dinozé : lat 48.14 Long 6.47
B3	Description du lieu d'observation	Véhicule en mouvement puis fenêtre domicile
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	06/07/2007
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	~1 H (HL)
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	~35 '
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Oui 1 (T2)
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Conjointe
B9	Observation continue ou discontinue ?	Discontinue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	Conduisait + passage du PAN au dessus du véhicule + arbres + Portions de route en creux + entrée au domicile
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Disparition progressive du PAN
B12	Phénomène observé directement ?	Au travers de vitres
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Non
B14	Conditions météorologiques	Présence de nuages, légère pluie avant l'observation (voir annexe relevé météo)
B15	Conditions astronomiques	Aucun astre observé
B16	Equipements allumés ou actifs	Moteur, feux de voiture, GPS, Appareil photo (mode vidéo). Eclairage intérieur pour la maison
B17	Sources de bruits externes connues	Néant
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	ovale et sortes d'Hélices ou volants .

C3	Couleur	Blanc - bleuté
C4	Luminosité	oui
C5	Trainée ou halo ?	Contours floconneux
C6	Taille apparente (maximale)	15/20 m
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Pas de souvenir
C8	Distance estimée (si possible)	De ~100 m à 2,5 km sauf point 3 voir annexe.
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	~40° (Point 3 : 230°)
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	15°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	~40°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	10/15°
C13	Trajectoire du phénomène	Globalement du sud vers nord-nord ouest
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	Suivait le véhicule
C15	Effet(s) sur l'environnement	Non connus
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI (crainte)
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	Est allé se coucher
E4	Quelle interprétation donne t-il à ce qu'il a observé ?	Hypothèse de suivi d'un engin inconnu qui se serait égaré et se repérant aux ondes entre les satellites et son GPS. T1 conscient qu'il ne s'agit que d'une hypothèse, mais acceptable pour lui et qu'elle lui a été suggérée.
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	Curiosité normale
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	Son intérêt pour le sujet a été augmenté
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	Ne se prononce pas formellement

## TEMOIN N°2 (T2) Entretien au domicile.

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	<b>Début : Sortie Remiremont (88) Fin : Entrée d'Epinal (88)</b>
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	<b>E 23 – D 57</b>
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	<b>Initialement dormait puis observatrice attentive du PAN</b>
B2	Adresse précise du lieu d'observation	<b>St Nabord : lat 48.046 N Long 6.58 E Arches : lat 48.1167N Long 6.5333 E Epinal : 48.1833 N Long 6.45 E</b>
B3	Description du lieu d'observation	<b>Véhicule en mouvement puis fenêtre domicile</b>
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	<b>06/07/2007</b>
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	<b>~1 H (HL)</b>
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	<b>~35 '</b>
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	<b>Oui 1</b>
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	<b>Conjoint</b>
B9	Observation continue ou discontinue ?	<b>Discontinue</b>
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	<b>A pris l'appareil photo et a tenté des clichés + PAN au dessus du véhicule au niveau de la bretelle de la E 23 vers la D57 + arbres + portions de route en creux + entrée au domicile</b>
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	<b>Disparition progressive du PAN</b>
B12	Phénomène observé directement ?	<b>Au travers de vitres</b>
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	<b>Non</b>
B14	Conditions météorologiques	<b>Présence de nuages (voir annexe relevé météo)</b>
B15	Conditions astronomiques	<b>Aucun astre observé</b>
B16	Equipements allumés ou actifs	<b>Moteur, feux de voiture, GPS, Appareil photo (mode vidéo). Eclairage intérieur pour la maison</b>
B17	Sources de bruits externes connues	<b>Néant</b>
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	<b>1</b>
C2	Forme	<b>ovale + présence de « boules » sur le pourtour</b>
C3	Couleur	<b>Blanc - bleuté</b>

C4	Luminosité	oui
C5	Trainée ou halo ?	Contours floconneux
C6	Taille apparente (maximale)	15/20 m
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Pas de souvenir
C8	Distance estimée (si possible)	De ~100 m à 2,5 km sauf point 3' voir annexe.
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	~40°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	15°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	~40°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	10/15°
C13	Trajectoire du phénomène	Globalement du sud vers nord-nord ouest
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	Suivait le véhicule
C15	Effet(s) sur l'environnement	Non connus
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI (T1)
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI (une certaine peur)
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	Est allée se coucher
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	Sait qu'elle n'a pas pu confondre avec quoi que ce soit. N'émet pas d'hypothèse
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	Curiosité normale
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	Son intérêt pour le sujet a été augmenté
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	Ne se prononce pas formellement

## 4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Méprise sky tracer discothèque spinalienne.

### 4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE	ARGUMENT(S) POUR	ARGUMENT(S) CONTRE	IMPORTANCE*
	<p>Similitude de description du PAN avec un sky tracer multi faisceaux.</p> <p>Observation concordante faite par les enquêteurs dans des conditions météorologiques comparables (nuages) sur le même trajet avec un sky tracer mono faisceau ayant remplacé le multi faisceaux (discothèque spinalienne).</p> <p>La différence dans le témoignage entre T1 et T2 s'explique parfaitement. Les deux avaient raison. L'image formée par le sky tracer, balayait le ciel par moments et T1 et T2 ont vu ce balayage à des endroits différents dans un court laps de temps.</p> <p>Aucun autre témoignage bien que selon T2 le PAN devait être visible d'Epinal (aire urbaine ~93 000 habitants)</p>		95 %

\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

## 5- CONCLUSION

L'aspect du PAN décrit par les témoins est très proche des images projetées à la base de nuages par un sky-tracer multi faisceaux.

L'enquête a démontré que la discothèque d'Epinal disposait d'un tel matériel à l'époque de l'observation d'une part et que la visibilité et le comportement du PAN sont compatibles avec les témoignages d'autre part. Ajoutons qu'en 2007, le Sky-Tracer fonctionnait les jeudis en sus des vendredis et samedis soirs.

En 2015 il est possible d'effectuer la vérification de l'hypothèse explicative dans les nuits du jeudi au vendredi, du vendredi au samedi et du samedi au dimanche à partir de 23h par temps nuageux.

C'est notamment grâce à la qualité des souvenirs des témoins et des notes prises à l'époque des faits par T1, à leur coopération active et leur disponibilité que ce cas peut raisonnablement être **classé en A : méprise avec un sky-tracer**.

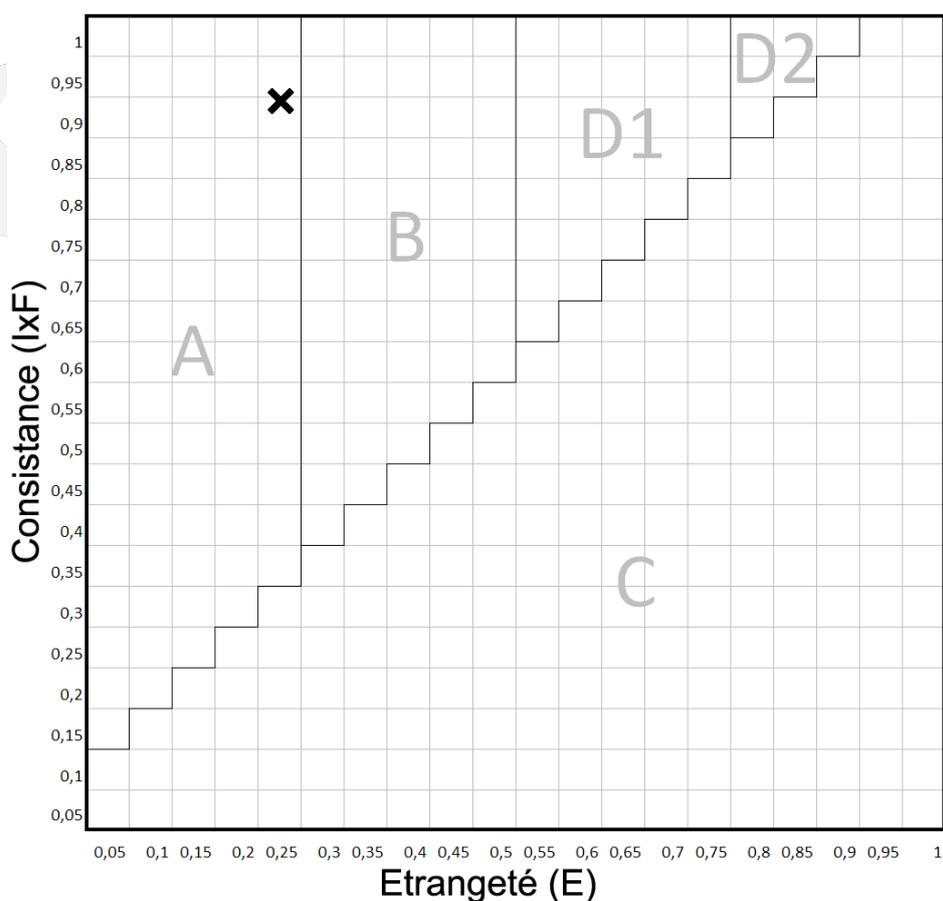
### 5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE<sup>(1)</sup> (Ix $F$ )

0.95

ETRANGETE<sup>(2)</sup> (E)

0.25



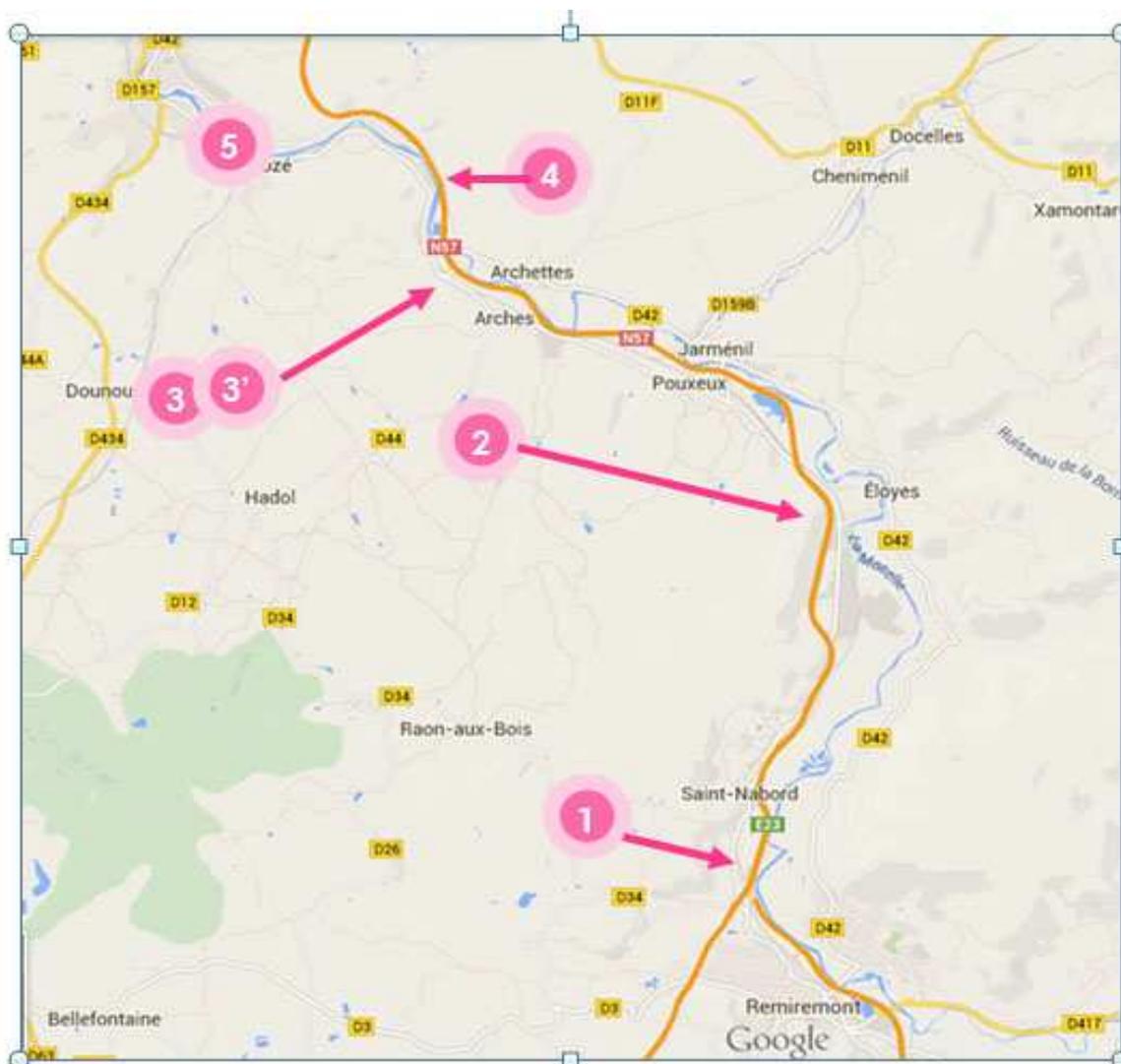
(1) Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations ( $I$ ) fiables ( $F$ ) recueillies sur un témoignage ( $C = I \times F$ ).

(2) Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.

## ANNEXE

### PLAN GLOBAL DU TRAJET

Les points numérotés sont des endroits détaillés ci-dessous



Si l'itinéraire est globalement de sud vers le nord-nord-ouest, pour T1 le PAN calquait son déplacement sur le véhicule restant à égale distance de sa voiture (~ 100m) et à hauteur constante ~de 15 à 30/40 m sauf au point 3.

Pour T2 il ne lui a pas semblé initialement que le PAN les suivait depuis Remiremont mais ne peut en avoir la certitude puisqu'elle s'est réveillée après Remiremont. Initialement, T2 a pensé que le PAN était très loin et donnait l'illusion de suivi, sauf au point 3' où T2 a craint que le PAN vienne s'écraser sur leur véhicule.

## DETAIL DU POINT 1

La reconstitution du trajet a été effectuée avec le véhicule de l'enquêteur. Le pare-brise du véhicule du témoin étant plus incliné T1 voyait le PAN légèrement plus haut que dans la voiture de l'enquêteur.

(Les symboles utilisés ne sont pas à l'échelle)



C'est peu avant la bretelle rejoignant la N57 à la sortie de Remiremon que T1 aperçoit le PAN pour la 1<sup>ère</sup> fois. Azimut  $\sim 330^\circ$  - Hauteur angulaire  $\sim 15^\circ$  (HA depuis la position assise du conducteur. T1 estime que le PAN se situe au dessus de la Moselle. T2 est endormie. La flèche verte indique le sens de déplacement du véhicule.



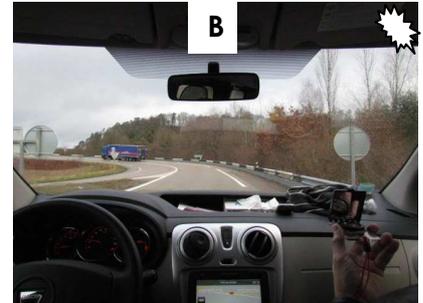
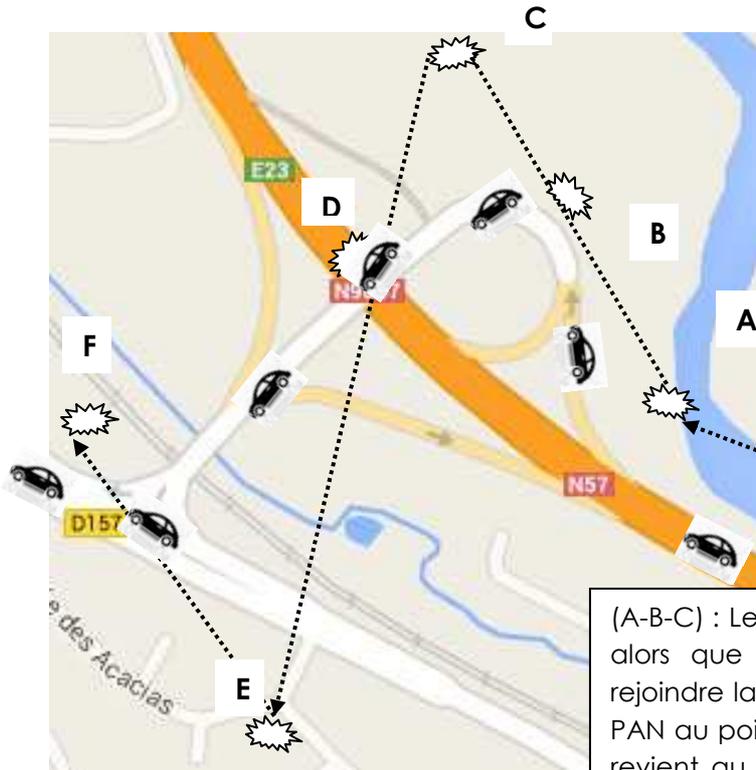
## DETAIL DU POINT 2



Les flèches indiquent l'azimut  $\sim 40^\circ$  pour cette partie du trajet. Le PAN se trouvait visible dans l'angle haut droit de son pare brise selon T1.

Selon T1, T2 a été réveillée et à la question de son époux « dis moi ce que tu vois la ? » elle s'écrie « une soucoupe volante ! »

### DETAIL DU POINT 3 (selon T1)



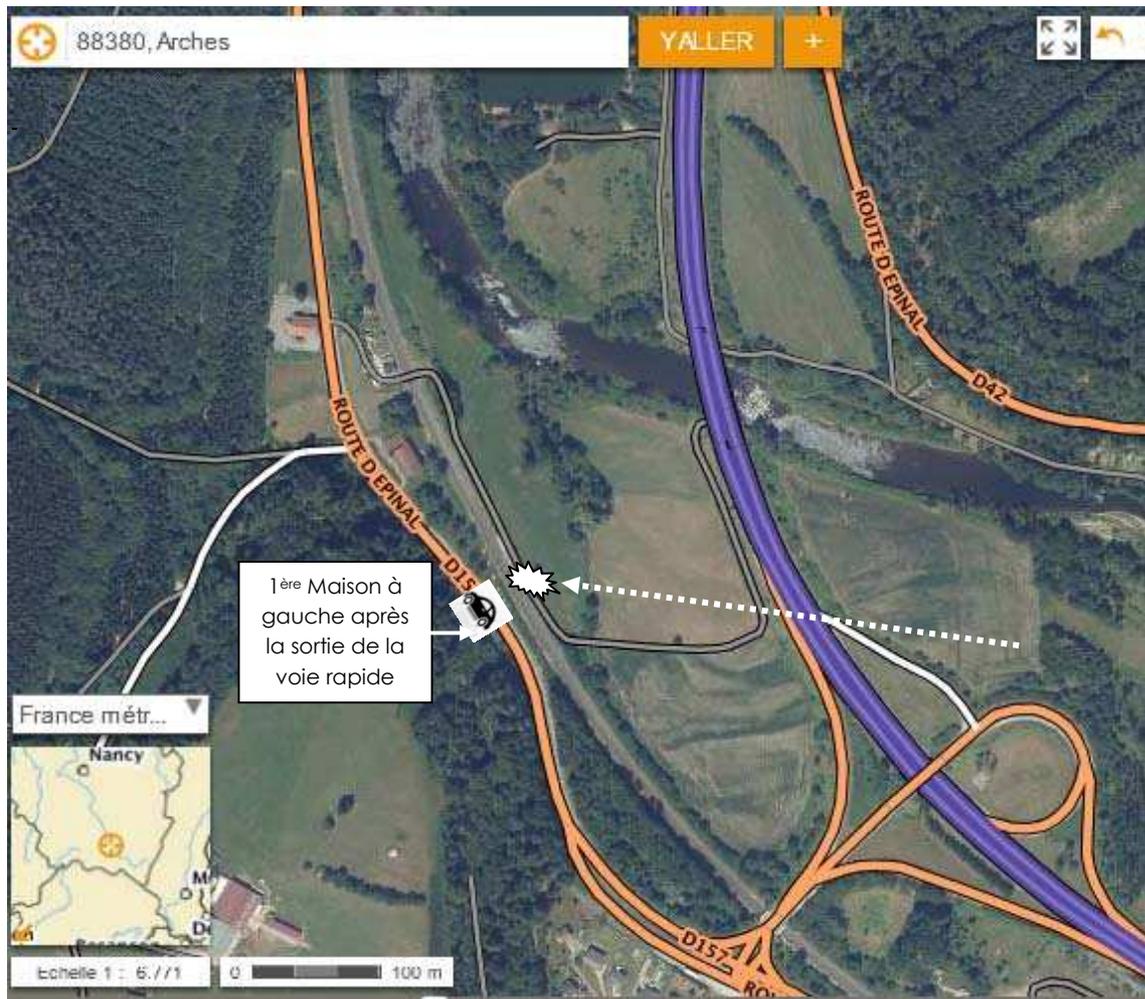
(A-B-C) : Le PAN continue d'accompagner le véhicule alors que T1 emprunte la bretelle de sortie pour rejoindre la D157. Selon T1, c'est son épouse qui voit le PAN au point (C) puisque lui conduisait. Pour T1 le PAN revient au dessus du véhicule au niveau du pont (D) puis T1 l'aperçoit de l'autre côté de la D157 au point (E) à l'Azimut~230° puis à nouveau à sa droite sur la D157(F).

T1 n'a pas observé le déplacement entre le pont (D) et le point (E) ni entre le point (E) et le point (F) puisque le phénomène passait au dessus du véhicule d'une part et qu'il conduisait d'autre part. En revanche il a vu le PAN positionné aux points (E) et (F) pour cette partie précise du parcours.



Reconstitution point (E) sur Image google maps 2010.

## DETAIL DU POINT 3' (Selon T2)



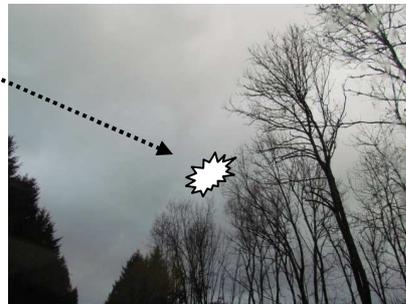
Selon T2, le PAN a pu aller en biais pour continuer à suivre leur véhicule et vers la maison à sa gauche elle craint que le PAN s'écrase sur eux. Le récit de T2 diverge légèrement sur ce point précis par rapport au récit de T1. T2 est dans l'incertitude sur le repère de la maison qui peut éventuellement être la maison suivante.

Ce qui est interprété comme une divergence par T2 entre son témoignage et celui de T1 n'est pas un problème de reconstruction mémorielle. Chacun des deux témoins a pu réellement voir deux déplacements différents en l'espace de quelques secondes selon l'hypothèse retenue (voir plus loin). Il est d'ailleurs remarquable que malgré le temps écoulé entre l'observation et l'enquête, les souvenirs des 2 témoins soient aussi fiables.

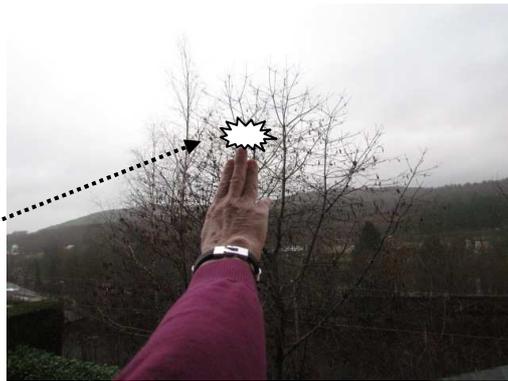
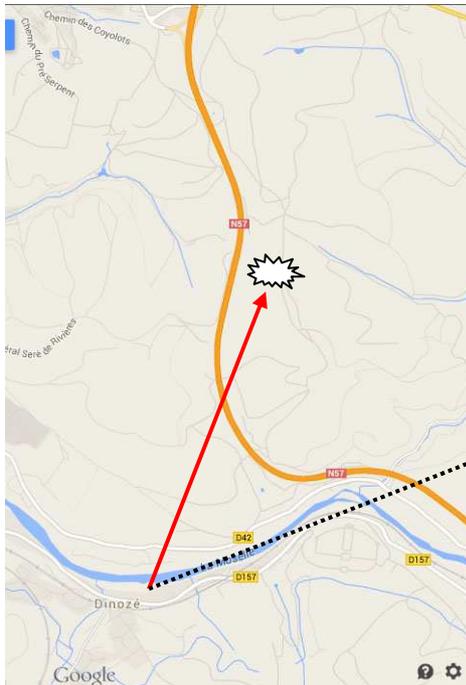
## DETAIL DU POINT 4



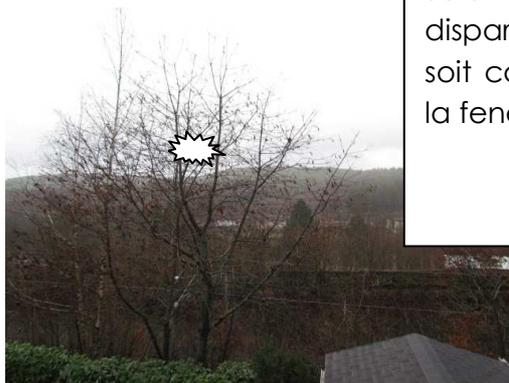
T1 ralentit profitant d'un petit parking et observe le Pan au-dessus des arbres à l'azimut  $\sim 40^\circ$  pour une hauteur angulaire de  $\sim 25^\circ$ . Ce point serait l'endroit de la vidéo qui aurait été prise par la vitre latérale droite selon T2.



## DETAIL DU POINT 5



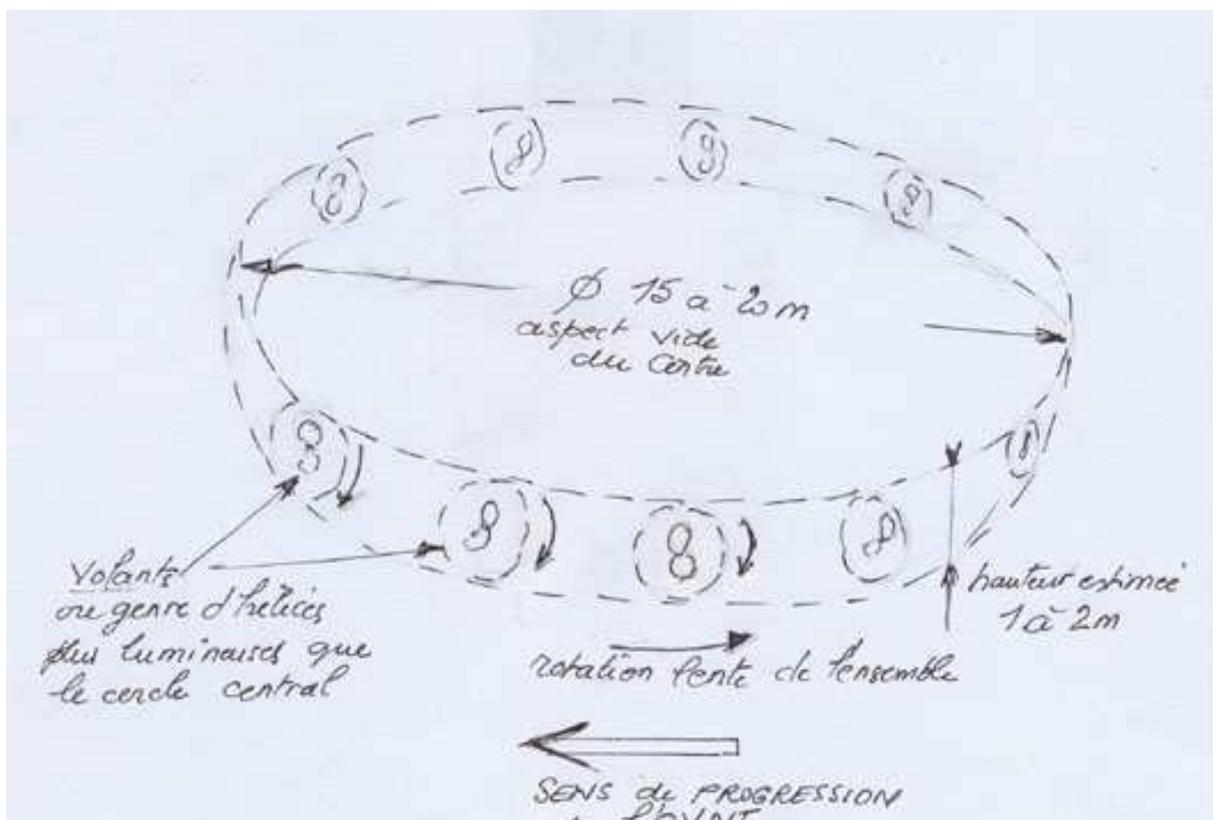
Arrivés à leur domicile, T1 et T2 vont à l'étage et observent le Pan à l'azimut  $\sim 40^\circ$  à une hauteur angulaire de  $10/15^\circ$ . La taille estimée du phénomène par T1 serait cachée par ses trois doigts (taille apparente hors comparateur LDLN). T2 indique une taille plus petite sans pouvoir la déterminer avec plus de précision. Selon les témoins, le phénomène finira par disparaître soit par effet d'éloignement, soit caché par les nuages et ils quitteront la fenêtre d'observation.



(Depuis l'observation les arbres présents sur la photo ont grandi, un autre a été coupé.)

## DESSINS DU TEMOIN (T1)

### Dessin du PAN envoyé au GEIPAN avant enquête.

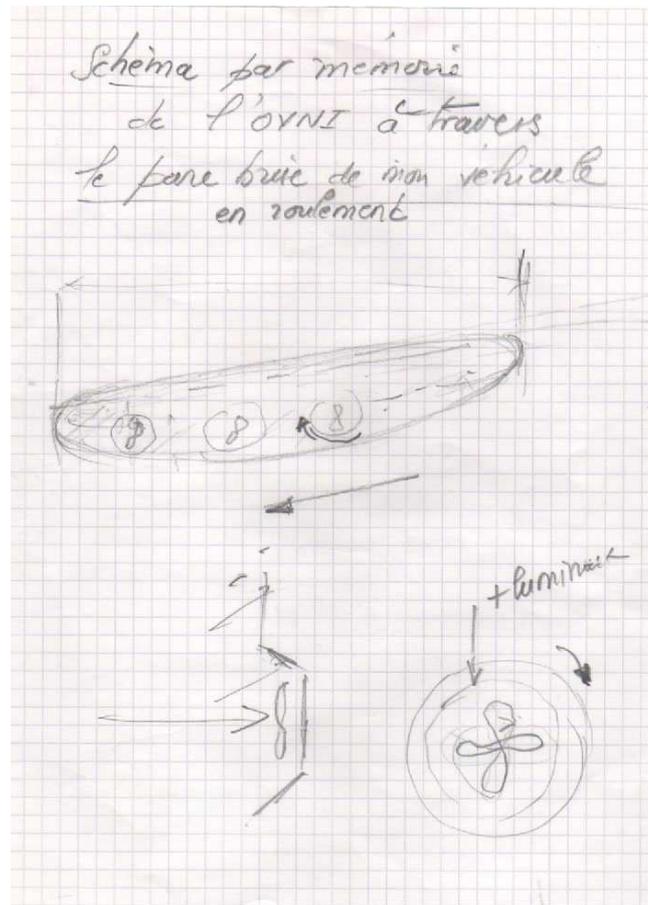


### Dessins ci-dessous réalisés par T1 lors de l'enquête.

La différence entre le dessin initial transmis au GEIPAN et le dessin ci-dessous provient des demandes de précisions faites par l'enquêteur :

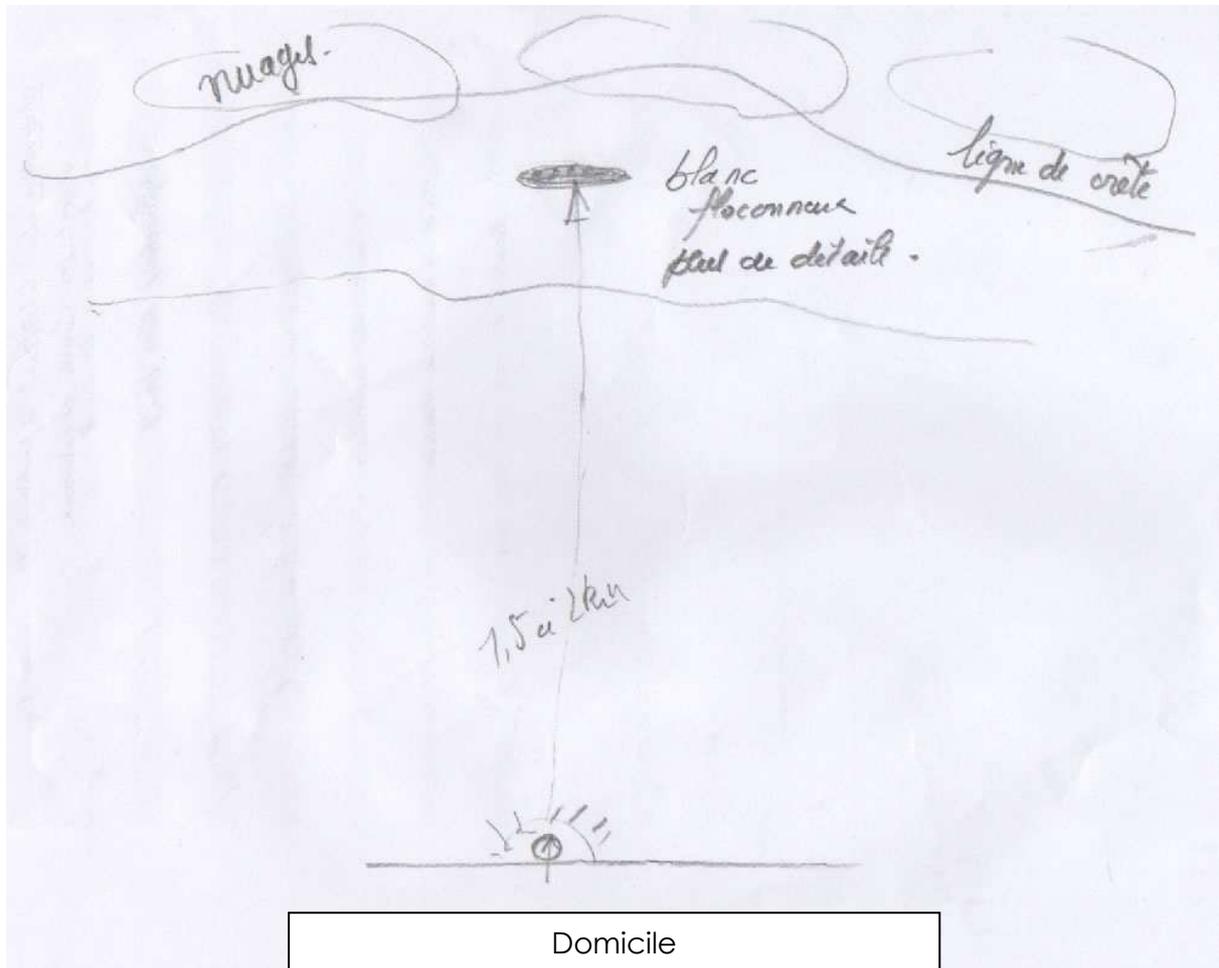
- T1 a indiqué qu'il avait initialement reconstruit l'ensemble du PAN pour une meilleure représentation mentale du phénomène. Il estime que celui-ci devait être un anneau complet mais qu'en conduisant, il n'avait pu observer que la partie avant gauche du phénomène dans le haut droit de son pare brise.
- T1 a également tenu à préciser que les contours du PAN et des détails étaient délimités pour les besoins des croquis mais que le tout était cotonneux sans délimitations tranchées (couleur blanc bleuté). Seules des impressions de « creux » et de luminosité lui ont permis de visualiser les détails (volants ou hélices).

- T2 confirme dans l'entretien des bords cotonneux et la couleur blanc bleuté.
- Selon T1 les pales des « volants » ou « hélice » pouvaient être au nombre de deux ou quatre le tout « en creux » dans la forme d'anneau.
- Le PAN était légèrement incliné.



Arrivés à leur domicile T1 et T2 observent le PAN sous forme d'une masse de couleur blanc-bleuté ovale mais n'observent plus les détails (volants ou hélices.) Le Pan finira par disparaître après quelques minutes (~ 5 à 10) par effet d'éloignement ou caché par les nuages.

Dessin complémentaire réalisé par T1 lors de l'enquête



Domicile

Témoins => PAN

La distance estimée par T1 en positionnant le PAN légèrement en avant de la 1<sup>ère</sup> crête (deux collines successives dans l'axe visuel) a été mesurée par l'enquêteur avec T1 à l'aide de Géoportail soit horizontalement ~1,2 km

# METEO

## (Météociel – Station Epinal)

« 5 juillet 2007		Relevés du 06		juillet	2007	Changer de date		7 juillet 2007		Aujourd'hui
Heure	Température	Biométéo	Pluie	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression			
0h	12.4 °C		0 mm/h	85%	10 °C	7 km/h	1016.5hPa			
00h	13.0 °C		0 mm/h	84%	10.4 °C	7 km/h	1017.9hPa			
23h	14.8 °C		0 mm/h	73%	10 °C	7 km/h	1017.7hPa			
22h	16.0 °C		0 mm/h	67%	9.9 °C	7 km/h	1017.2hPa			
21h	17.7 °C		0 mm/h	62%	10.3 °C	11 km/h	1016.5hPa			
20h	20.4 °C	21.7	0 mm/h	52%	10.2 °C	19 km/h	1015.6hPa			
19h	21.1 °C	22.5	0 mm/h	50%	10.3 °C	19 km/h	1015.0hPa			
18h	21.6 °C	23.2	0 mm/h	50%	10.7 °C	22 km/h	1014.8hPa			
17h	21.1 °C	22.9	0 mm/h	53%	11.2 °C	26 km/h	1015.0hPa			
16h	19.8 °C		0 mm/h	59%	11.6 °C	31 km/h	1015.1hPa			
15h	19.9 °C		0 mm/h	57%	11.1 °C	30 km/h	1015.2hPa			

Le journal l'Est Républicain, consulté aux Archives Départementales des Vosges, indique un temps nuageux avec possibilité d'averses. Ces 2 sources de données météo confirment les souvenirs des témoins à ce sujet qui indiquent avoir eu quelques gouttelettes au niveau de Remiremont sans besoin d'utiliser les essuie glace.

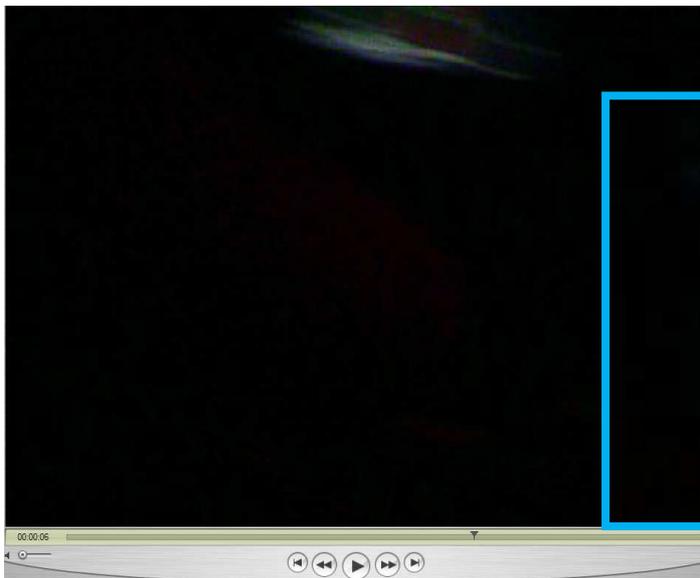
## Analyse succincte de la vidéo

*(La vidéo est en possession du GEIPAN dans son intégralité)*

Selon T2 la vidéo a été réalisée dans le véhicule au travers de la vitre latérale droite.

T2, ne connaissant pas le fonctionnement de l'appareil de son époux et sous le coup de l'émotion, pensait prendre des clichés, cependant l'appareil était en mode vidéo.

L'enquête a permis de déterminer que certaines images proviennent directement du tableau de bord et que d'autres peuvent être des reflets de celui-ci. Seule l'origine d'une bande blanchâtre avec irisation reste à identifier avec certitude. 13 captures de la vidéo ont été réalisées. Les plus pertinentes sont présentées ci-dessous (traitement sous logiciel photoshop).



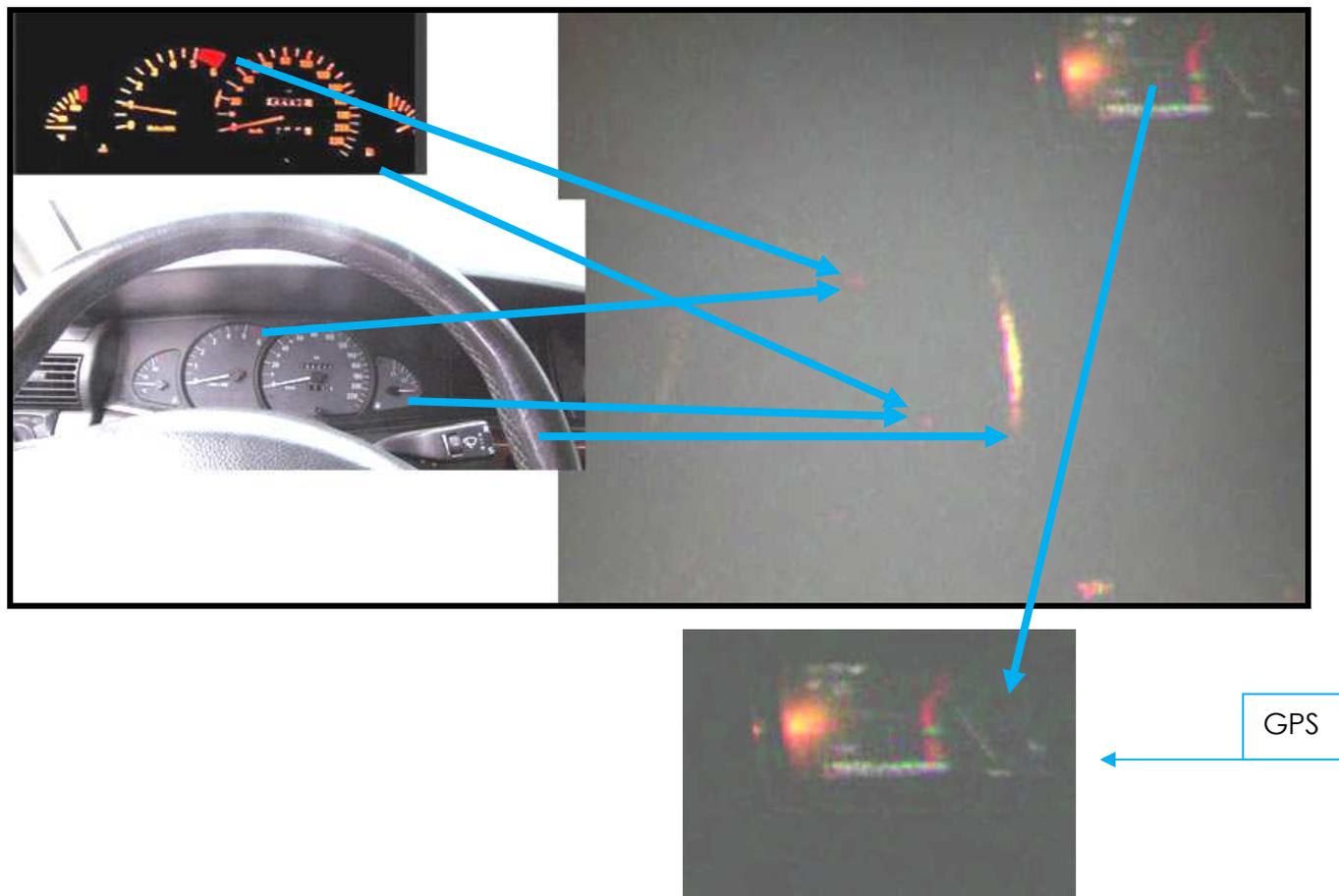
Agrandissement



Accentuation de la luminosité.



## COMPARAISONS DES ELEMENTS DU TABLEAU DE BORD AVEC UNE IMAGE DE LA VIDEO



En haut à gauche : cadrans et voyants allumés du tableau de bord véhicule de même modèle (image internet)

En bas à gauche : tableau de bord du véhicule de T1 et T2 (photo enquêteur)

A droite : capture image vidéo après augmentation de la luminosité. On reconnaît des voyants et le GPS.

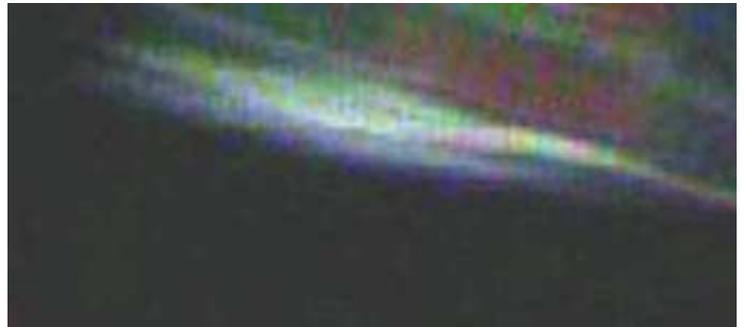
Ci-dessous un autre extrait de la vidéo avec la bande blanchâtre irisée pour laquelle aucune hypothèse ne peut être suffisamment étayée au jour de la rédaction du compte rendu de l'enquête et pour laquelle il ne peut être exclu un reflet provenant d'un instrument de bord, du plafonnier de la voiture (bien que T1 ne se souvienne pas qu'il ait été allumé), ou du clignotant avant droit lors du ralentissement au niveau du parking.



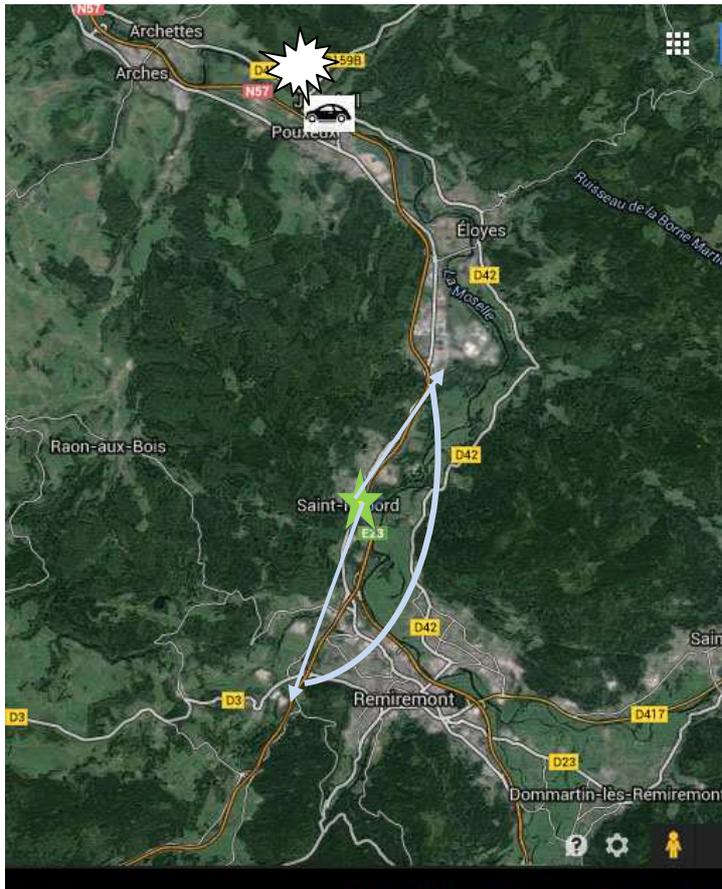
Agrandissement



Accentuation luminosité et contraste



## HYPOTHESE SKY TRACER DISCOTHEQUE DE SAINT NABORD



La description du PAN ainsi que l'endroit de son apparition aux yeux de T1 pouvait faire penser au sky tracer multi faisceaux d'une discothèque se situant à Saint-Nabord. En effet, selon plusieurs témoignages, cette discothèque, symbolisée sur l'image de gauche par l'étoile verte, disposait de ce type d'équipement. Les flèches indiquent l'amplitude de l'angle de balayage du sky-tracer \*

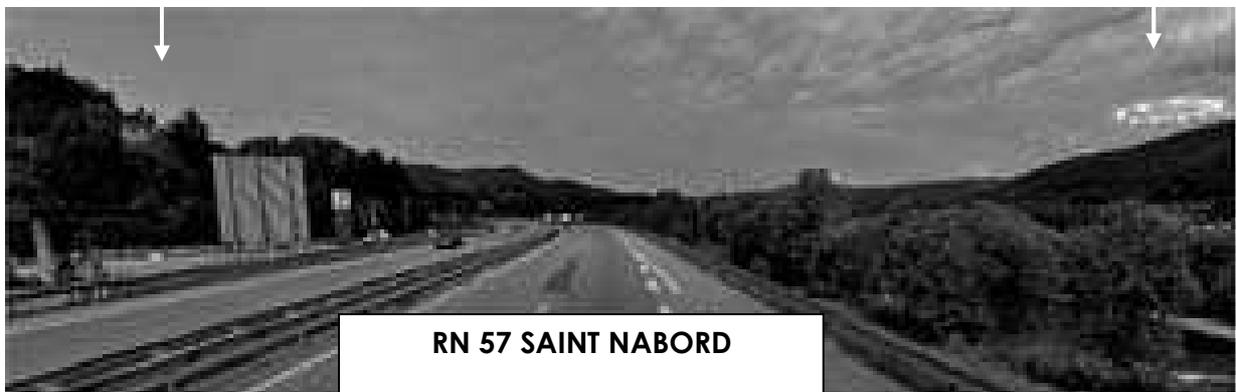
Le sky tracer ne pouvait donc expliquer la totalité de l'observation et les renseignements obtenus le 14/02/2015 invalident l'hypothèse : le sky tracer multi faisceaux n'était pas en service dans cet Etablissement à l'époque de l'observation.

\* Reconstitution de l'angle de balayage du sky tracer d'après témoignages. La discothèque a brûlé le 23/11/2012.

## RECONSTITUTION DE L'ASPECT DU SKY TRACER MULTI FAISCEAUX DE LA DISCOTHEQUE DE SAINT NABORD

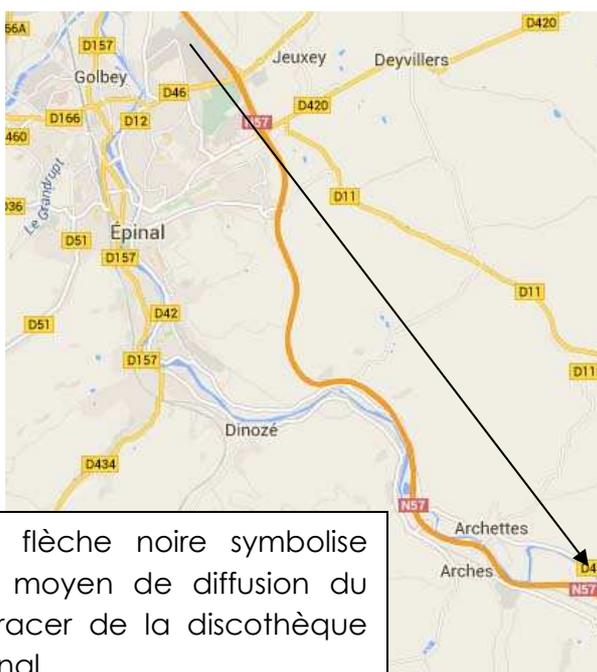
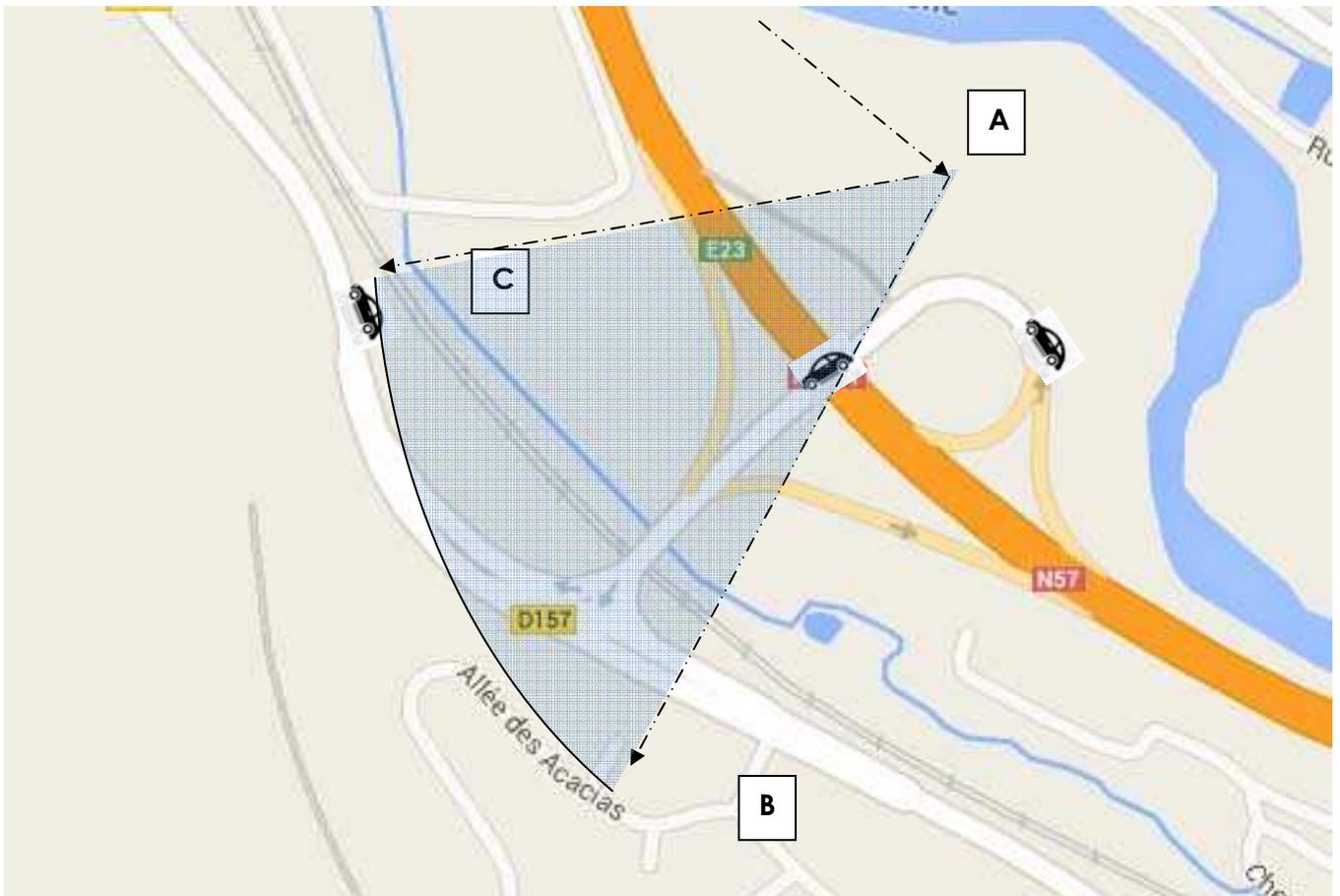
Discothèque

Sky tracer



En tout état de cause, avant la commune d'Eloyes, les témoins auraient eu le phénomène derrière eux et non plus légèrement devant eux à droite.

## HYPOTHESE SKY TRACER DISCOTHEQUE D'EPINAL



La flèche noire symbolise l'axe moyen de diffusion du Sky tracer de la discothèque d'Epinal.

Au point (A) T1 et T2 observent le Sky tracer à l'avant droit du véhicule. Plus le véhicule progresse, plus le PAN semble les précéder légèrement. Le balayage du Sky tracer va ensuite donner l'illusion aux témoins du survol de la voiture. Continuant son mouvement l'image produite par le sky stacer est à nouveau visible à droite au point (C), T1 pense alors que le PAN a traversé la route à basse altitude pour revenir à droite du véhicule.

Note : la zone grisée ne montre pas l'angle de balayage total du ST mais a pour objet d'éclaircir les points 3 et 3'.

## Photos de l'enquêteur

### Sky tracer actuel discothèque Epinal

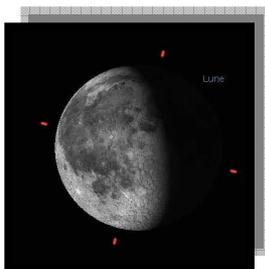
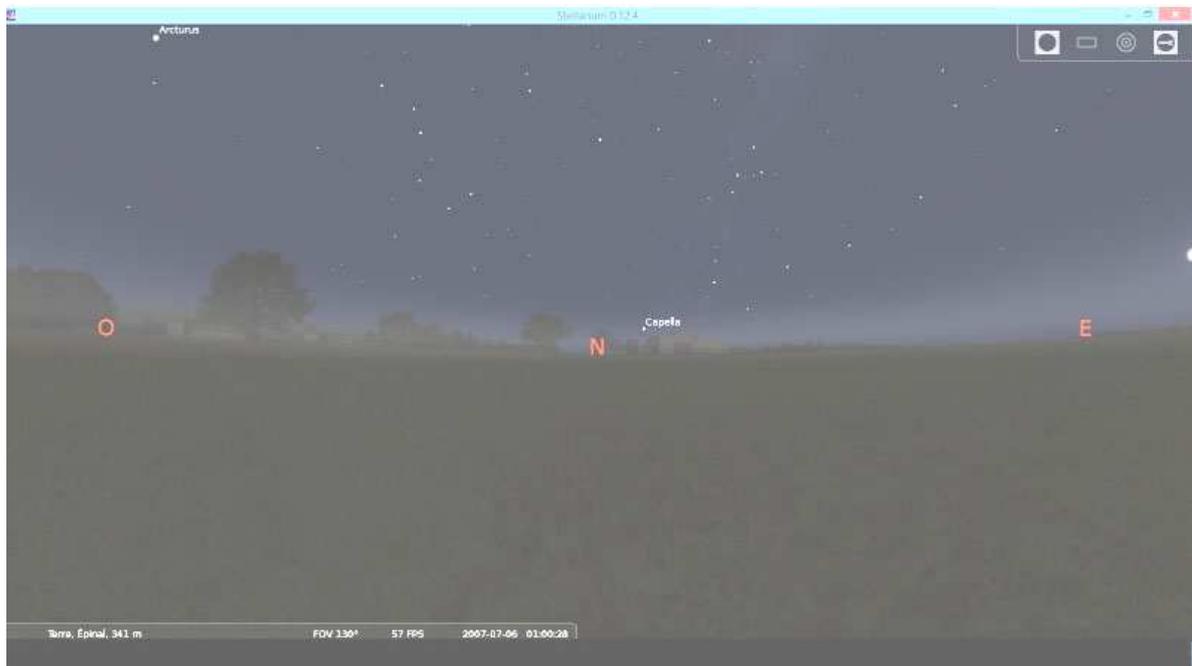


Sur route menant à  
la discothèque.



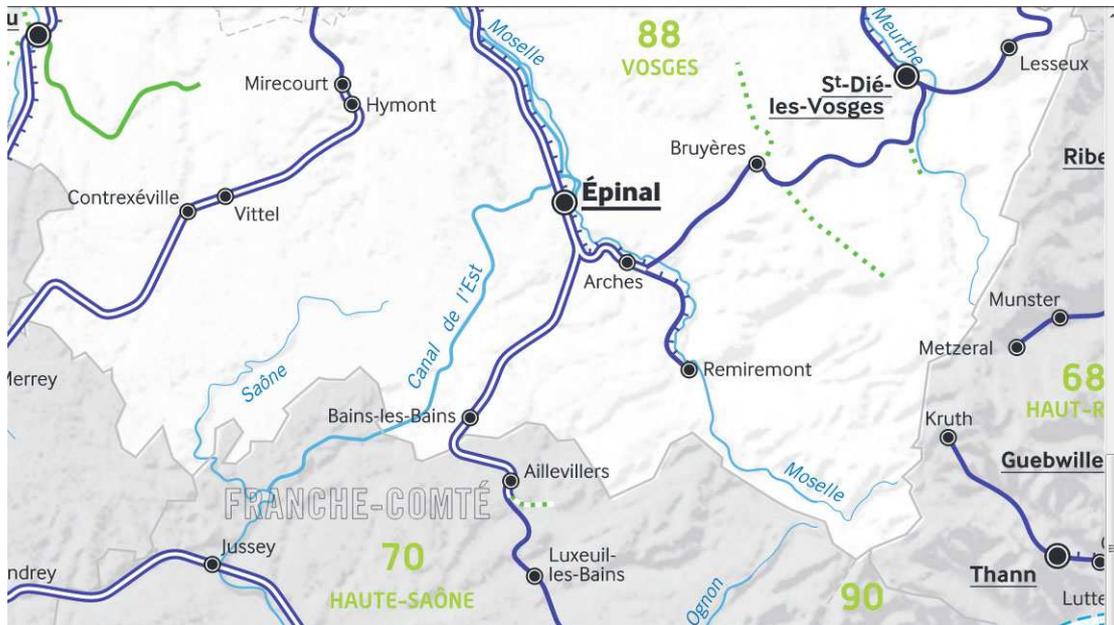
A quelques mètres  
de la discothèque.

# CONDITIONS ASTRONOMIQUES (Stellarium)

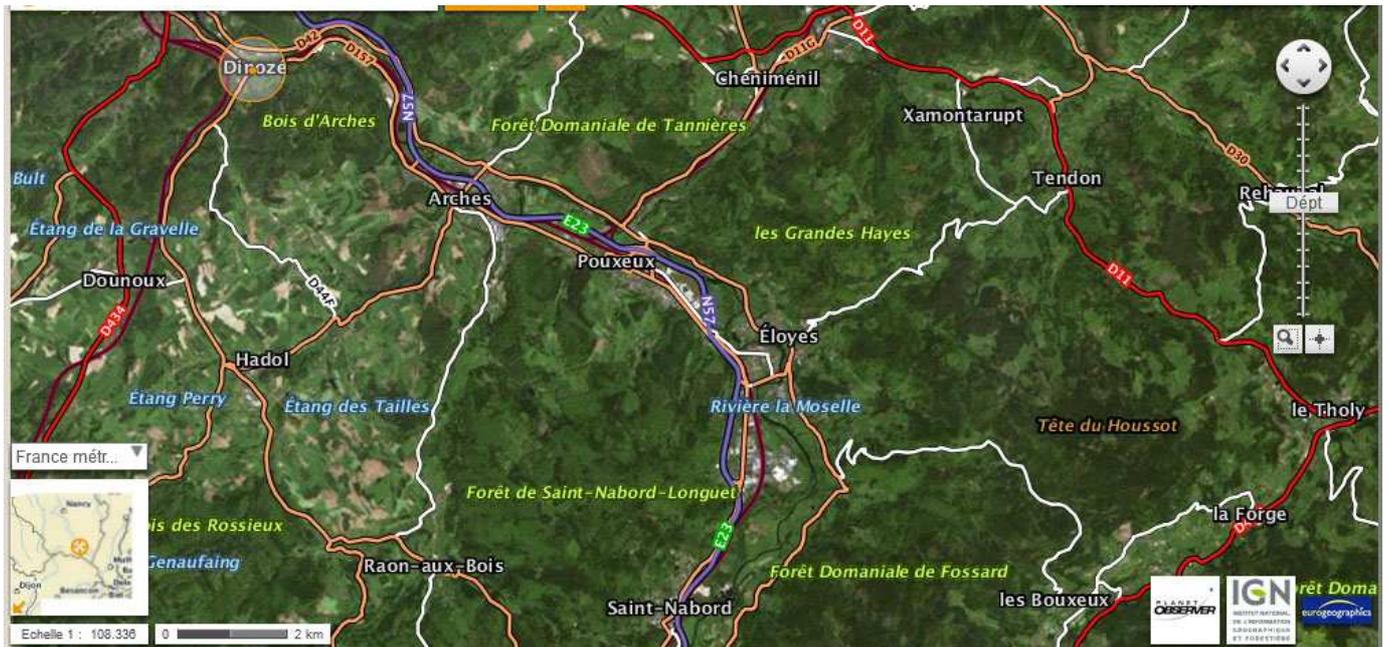


La lune montante  $\nearrow$  était à  $\sim 6^\circ$  de hauteur angulaire au départ de l'observation et à  $\sim 15^\circ$  à la fin de l'observation. Compte tenu de son azimut au moment de l'observation, du relief, et selon les éléments du témoignage, elle ne peut pas expliquer le phénomène observé depuis Saint Nabord.

# VOIE FERREE



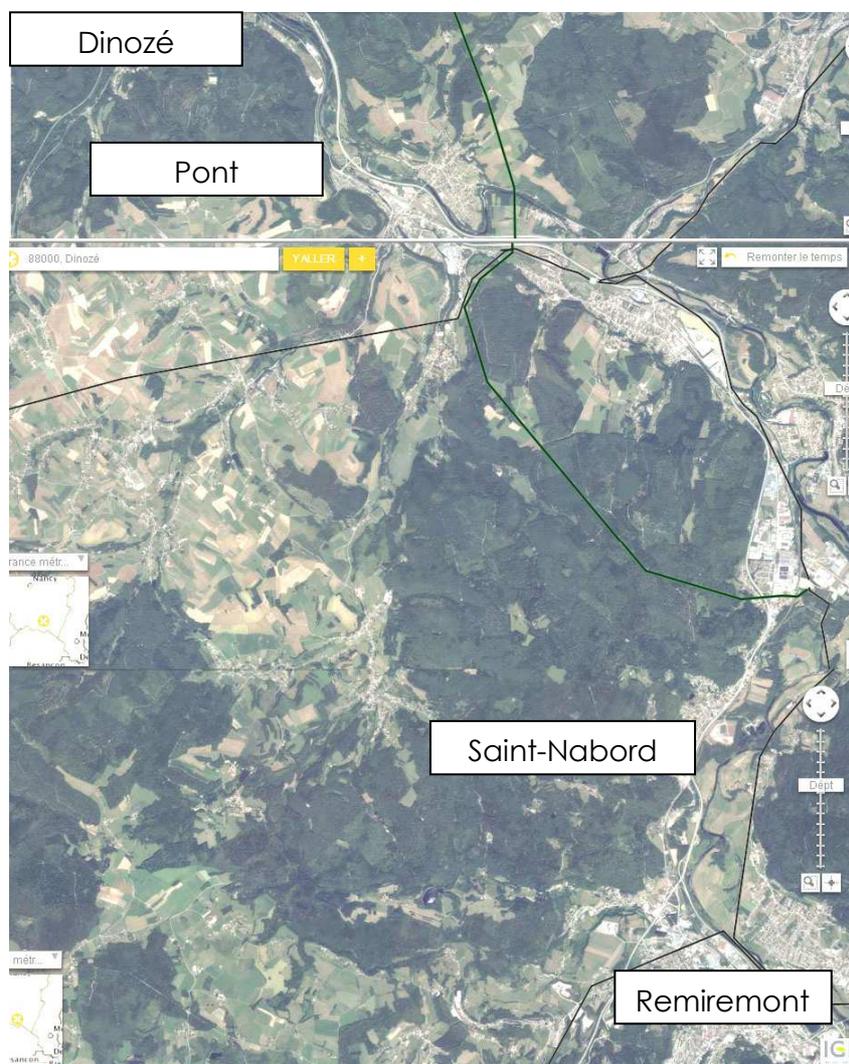
DETAILS (voie ferrée en violet)



Outre que la voie ferrée ne longe pas systématiquement la E23 à droite dans le sens Remiremont - Epinal, les horaires de cette ligne ne prévoient pas de trains dans le créneau horaire de l'observation. Dans les archives de presse, il n'est fait mention d'aucun trafic particulier sur la voie, comme cela peut être parfois le cas. (Trains spéciaux pour manifestations festives exceptionnelles).

## LIGNES HAUTE TENSION

(En vert foncé)



Les recherches effectuées aux Archives Départementales dans la presse locale, ne mentionnent aucun incident sur les lignes d'acheminement.

Pas de faits divers mentionnés dans le journal l'Est Républicain tels que recherches avec hélicoptères, manœuvres militaires, incendie de « chavandes » (tradition locale), cérémonies ou fêtes pouvant avoir eu une incidence sur l'observation, ni problème ferroviaire.

*Systématiquement les recherches aux Archives Départementales ont été effectuées sur les 7 jours précédents et suivants et dans un secteur géographique élargi par rapport au trajet.*